



Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication DETEC
Kochergasse 6
3003 Berne

Liestal, le 26 avril 2018

Prise de position de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest concernant l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement à partir de 2019 pour les contributions aux mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) est reconnaissante de la possibilité qui lui est offerte de prendre position dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'arrêté fédéral susmentionné. La CGNO est constituée des cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Jura. La présente prise de position se concentre ainsi sur ces régions. Pour un éclairage plus détaillé sur les différents projets, nous renvoyons aux prises de position des organes porteurs des programmes d'AggloBasel, Soleure, AareLand, Limmattal, Delémont et Argovie Est.

Projet d'agglomération de Bâle

La CGNO se réjouit de l'évaluation positive de la troisième génération du projet d'agglomération de Bâle. Elle partage néanmoins les revendications de l'association AggloBasel, représentée du côté suisse par les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Soleure. A ce propos, les cantons renvoient à la réponse à la consultation datée du 23 avril 2018.

La CGNO demande en particulier à ce que la jonction complète d'Aesch à l'A18 soit intégrée à l'horizon A de la troisième génération. De même, elle considère que la mesure «Tram Klybeck-Kleinhüningen» doit être priorisée en tant que projet A. Il s'agit là d'une condition indispensable à la création d'une zone résidentielle et commerciale supplémentaire dans la ville-centre.

Aux yeux de la CGNO, le projet d'agglomération de Bâle constitue un instrument précieux pour le développement du trafic transnational et de l'urbanisation dans l'agglomération trinationale de Bâle. D'après les prévisions actuelles, la population et le nombre de places de travail au sein de l'agglomération augmenteront significativement ces prochaines décennies. De ce fait, les attentes à l'égard de l'infrastructure du trafic, qui aujourd'hui déjà est fortement sollicitée et fréquemment surchargée, grandiront elles aussi. Dans ce contexte, les mesures prévues dans la troisième génération du projet d'agglomération de Bâle contribuent grandement à optimiser et développer l'infrastructure routière et ferroviaire.

Autres projets d'agglomération de la Suisse du Nord-Ouest

La CGNO exprime sa gratitude pour l'intégration des projets de Soleure, AareLand et Limmattal dans l'arrêté fédéral.

En revanche, elle regrette que les projets de Delémont et d'Argovie Est aient été jugés insatisfaisants et requiert une vérification de cette décision.

Le projet d'agglomération de Delémont est capital pour l'avenir du canton du Jura. Les mesures qu'il prévoit permettent à la région delémontaine de se développer au même rythme que celui des autres agglomérations de la Suisse du Nord-Ouest. Ces dernières années, les moyens octroyés par la Confédération ont largement contribué à la naissance d'une collaboration supra-communale dynamique. Si la Confédération ne soutenait plus le projet d'agglomération de Delémont, cette collaboration risquerait de disparaître et la dynamique de la région en question serait étouffée. La CGNO ne comprend pas l'évaluation négative de la Confédération, car la qualité du projet d'agglomération de Delémont est avérée et ses coûts raisonnables.

La décision négative sur le projet d'agglomération d'Argovie Est est également inconcevable du point de vue de la CGNO. Avec ses concentrations de population majeures, à savoir Baden, Bremgarten, Brugg, Lenzbourg et Wohlen, l'Est argovien est une région hautement dynamique. Il existe dans tous les sous-domaines, par exemple dans celui de la gare de Lenzbourg, des mesures liées à l'infrastructure du trafic qui encouragent l'urbanisation vers l'intérieur. Le projet de génération «OASE» poursuit une approche axée sur le trafic dans sa globalité. Il remplit entièrement les exigences de la Confédération, de même que les autres projets (notamment la planification générale de Lenzbourg en tant que plaque tournante des transports publics).

Au vu de ce qui précède, la CGNO sollicite un réexamen des projets d'agglomération d'Argovie Est et de Delémont ainsi qu'un cofinancement par la Confédération.

Nous espérons que les explications ci-dessus pourront vous être utiles et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest



Elisabeth Ackermann, présidente du gouvernement de Bâle-Ville
Présidente de la Conférence



Aline Masé
Secrétaire de la Conférence